DÉCEMBRE 2019 à MAI 2020

GRON

Pain Bio au levain

Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne de Proximité
L'association a pour but de maintenir et d'inciter à l'installation les exploitations de proximité pratiquant une agriculture durable
fournissant des produits de qualité, de saison, variés, écologiquement sains et socialement équitables.
Comment ? Les consommateurs pré-financent une partie des productions et acceptent les aleas auxquels celles-ci sont soumises. (et donc, l'éventuel report de certaines distributions.)

PRODUCTEURS:

Mary Tardif-Bonneau Fabrication de pain Loulou Bonneau Céréalier / Farine

126, rue de la Grefferie - 45200 AMILLY Tél/Fax: 02.38.93.84.74 - Port.:06.81.91.05.16 Mail: mary.loulou2@wanadoo.fr

TUTEUR: Tél.: Mail: CONTRACTANTS

CONSOM'ACTEUR / N° D'ADHERENT :

Nom: Prénom : Adresse :

Tél.:

Mail:

Ne rien mettre dans les cases grisées			déc-19		janv-20		févr-20		mars-20		avr-20			mai-20		
	PRODUITS	Prix au kg	Prix	12	19	9	23	6	20	5	19	2	16	30	14	28
Baguette au levain 320g 6,25 €		2,00€														
Boule 800g		4,63 €	3,70 €													
Campagne 800g		4,63 €	3,70 €													
Graines 800g		6,12 €	4,90 €													
Epeautre 800g		6,25 €	5,00€													
Engrain 600g		8,67€	5,20 €													
Intégral (T150) 800g		5,00 €	4,00€													
Ecorce d'orange et RS 600g		7,00 €	4,20 €													
Brioche 400g		12,75 €	5,10 €													
Pain de Mie		10,00 €	5,00€													
FARINES Pr			Prix													
FOURNIL	5 kgs	Blé bise	8,70 €													
		Complète	8,40 €													
		Blé intégral	8,10 €													
		Epeautre	16,70 €													
	2 kgs	Blé bise	4,30 €													
		Complète	3,90 €													
		Blé intégral	3,70 €													
		Epeautre	7,10 €													
BIOCER	5 kgs	Blé T55	9,10 €													
		Blé T65	9,00€													
		Seigle T130	9,00€													
		Sarrasin	17,00€													
		Engrain	19,00€													
	2 kgs	Blé T55	4,70 €													
		Blé T65	4,60 €													
		Seigle T130	4,50 €													
		Sarrasin	7,00 €													
		Engrain	8,00€													
		Tota	al par mois :													

Paiement directement au producteur à l'ordre de BONNEAU Louis-Marie.

...€

...€

...€

...€

Lieu de Distribution :

Ce document peur m'être retourné par courrier ou à la distribution pain de l'AMAPP accompagné du ou des règlements correspondants au total de l'engagement.

Paiement en 6 fois :

(Le contrat ne sera pas accepté sans le prépaiement.) Produits issus de l'agriculture biologique.

Résiliation : la résiliation est possible mais sans garantir le remboursement des mensualités restantes.

Engagements : le producteur déclare avoir reçu le paiement de présent contrat. Le producteur et le consommateur déclarent être à jour de leur cotisation à l'AMAPP.

SIGNATURES								
Producteur	Consom'acteur							

...€

...€